

# FICHE D'AUTOCONTRÔLE BRASSEUR D'AIR POUR LES ESPACES COLLECTIFS, EN CLIMAT TROPICAL



Entreprise : ..... Date de l'autocontrôle : ..... / ..... / .....

Tél. : ..... Email : .....

## Informations chantier

Client : ..... Adresse : .....

Intervenant chantier Tél. : .....

Nom : ..... Prénom : .....

✓ conforme | ✗ non-conformité | ○ sans objet

## CONCEPTION

### DIMENSIONNEMENT DES INSTALLATIONS

- 1 L'espace est compatible pour recevoir des brasseurs d'air (hsp > 2,50 m).
- 2 Le diamètre des pales des appareils est supérieur à 1,30 m (51 pouces).
- 2 Selon la taille choisie des brasseurs d'air, un dimensionnement adapté permet de traiter l'ensemble des espaces occupés.

### CHOIX DES APPAREILS

- 3 Sur chaque brasseur d'air, la puissance absorbée à vitesse max est inférieure à 70 W.
- 4 Les pales des appareils sont non métalliques.
- 5 Les brasseurs d'air choisis sont équipés d'une platine d'ancrage avec rotule supportant le bloc-moteur.

## PRÉPARATION DE CHANTIER

### IMPLANTATION

- 6 La hauteur sous pale est comprise entre 2,30 m et 3,00 m.
- 7 La distance pales / plafond est supérieure à 30 cm.
- 9 Il n'y a pas d'obstacle (mobilier, porte, fenêtre en position ouverte ...) à moins de 50 cm du bout des pales.

### CALEPINAGE

- 8 Un plan de calepinage a été établi : il tient compte de l'emplacement des luminaires

## TRAVAUX

### COMPATIBILITÉ DU SUPPORT

- 10 Le support (plafond ou faux plafond) est compatible ou renforcé le cas échéant.
- 11 Sur chaque appareil, la platine est ancrée sur la structure porteuse du bâtiment (charpente ou dalle).

### FIXATION

- 12 Sur chaque appareil, la fixation de la platine au plafond est durable et parasismique par au moins 2 points d'ancrage.
- 13 Les visseries sont compatibles avec la nature du support.
- 14 Un 3<sup>e</sup> point d'ancrage relié à un câble antichute est présent pour les zones sismiques.

**AXE MOTEUR**

✓ conforme | ✗ non-conformité | ○ sans objet

**15** L'axe moteur de chaque appareil est vertical et monté sur rotule.  **CONFORMITÉ ÉLECTRIQUE****16** Le raccordement électrique est réalisé sur des attentes électriques existantes conforme NF C15-100 (circuit éclairage).  **17** Le raccordement électrique est réalisé sur un circuit dédié à la ventilation et conforme NF C15-100 (circuit protégé au TGBT).  **ECLAIRAGE****18** L'éclairage artificiel de la pièce n'a pas d'interférences avec les brasseurs d'air.  **MISE EN SERVICE & RÉCEPTION****COMMANDES****19** Des télécommandes individuelles sont présentes dans la pièce. Elles sont complétées par un interrupteur général par pièce.  **20** Des commandes murales (variateurs filaires) sont présentes, fonctionnelles et ergonomiques. Elles sont complétées par un interrupteur général par pièce.  **ESSAI FONCTIONNEL****21** Le sens de rotation est en mode tropical : il génère un flux vertical de haut en bas sous l'appareil.  **22** On ne détecte pas de vibrations à basse vitesse.  **23** On ne détecte pas de vibrations à vitesse maxi.  **24** Les nuisances acoustiques sont imperceptibles à 50 % de la Vmax.  **DOCUMENTATION****25** Les consignes de réglage sont explicites ou une notice de fonctionnement est présente.  **26** Les informations de garantie, de SAV, et un contact pour dépannage ont été transmises.  **27** La présente fiche d'autocontrôle est signée et conservée dans le dossier client.  **Commentaires**

Point N° : .....

Point N° : .....

Point N° : .....

Point N° : .....

Point N° : .....

Retrouvez l'ensemble des  
fiches d'autocontrôle sur :  
[www.pergola-outremer.fr/ressource/](http://www.pergola-outremer.fr/ressource/)

